n° 6

Nous commissaires, chargés par l'academie royale de chirurgie, d'examiner de nouveau le sieur Ste marie chirurgien major de l'hopital militaire de St jean pied de port, à l'effet de constater d'une maniere plus positive le lieu qu'occupe celle des blessures qu'il a reçu au bas ventre, les visceres contenus dans cette capacité qui y repondent, et la nature des accidens qui ont dû en être la suite, disons 1°, qu'etant située à la partie anterieure, superieure et gauche de l'abdomen, à quatre pouces au dessus de l'ombilic et à deux du rebord des fausses cotes, elle est precisément dans le lieu où les regions epigastrique et hypocondriaque gauche confinent ensemble; 2° qu'elle se trouve à l'endroit que la grosse extremité de l'estomac a coutume d'occuper, et à celui par où passe la partie gauche de la portion transversale du colon; et 3° enfin qu'ayant été penetrante, ce dont on ne peut douter puis qu'elle a donné issue à une portion d'epiploon, et que depuis il s'est fait à travers l'ouverture des parties musculeuses et aponevrotiques, une hernie ventrale qui ne guerira jamais, cette blessure a du être fort grave et jetter le st ste marie dans le plus grand danger.

Voila ce dont la seule inspection nous permet de juger. mais si nous y joignons la necessité où le chirurgien s'est cru de passer

la nuit entière auprès du blessé, les dix ou douze saignées qu'il dit lui avoir faites, et surtout le certificat du sieur Giriart médecin de qui le sr ste marie a reçu des soins pendant le cours de sa maladie, lequel dit l'avoir trouvé le soir de son accident avec des envies de vomir, beaucoup de tension et de sensibilité dans la région de l'estomac, le poulx petit et ensuite presqu'insensible, des sueurs froides sur tout le corps, du froid aux extrêmités, la voix éteinte et des hoquets, de sorte qu'il le crut près de sa fin et qu'il se retira pensant qu'il étoit inutile de chercher à lui donner des secours; si nous y joignons ce que le même médecin ajoute, que le lendemain il trouva, <u>à son grand étonnement</u>, le sr ste marie beaucoup mieux; qu'on lui rapporta qu'il avoit rendu beaucoup de sang par les selles; enfin qu'il a pensé devoir multiplier les saignées pour prévenir les épanchemens qui auroient pu se faire, nous pouvons assurer qu'il y a eu lésion à quelqu'une des parties intérieures du bas ventre, c'est à dire, à l'estomac ~~ou à l'estomac~~ ou à l'intestin colon, et peut être à tous les deux, et par conséquent que le sieur ste marie a couru le risque le plus grand de perdre la vie.

De l'académie Royale de Chirurgie ce 14 7bre 1775

Sabatier

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE